

Module optionnel : Certification en management

MAÎTRISER LA COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE DE L'ENTREPRISE ET DYNAMISER LES VENTES

Un nouveau module pour structurer sa stratégie d'accueil et de vente au caveau et pour maîtriser les outils et les techniques de la communication opérationnelle

Durée

4 jours
(28h)

Date(s)

20 au 23
janvier 2026

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

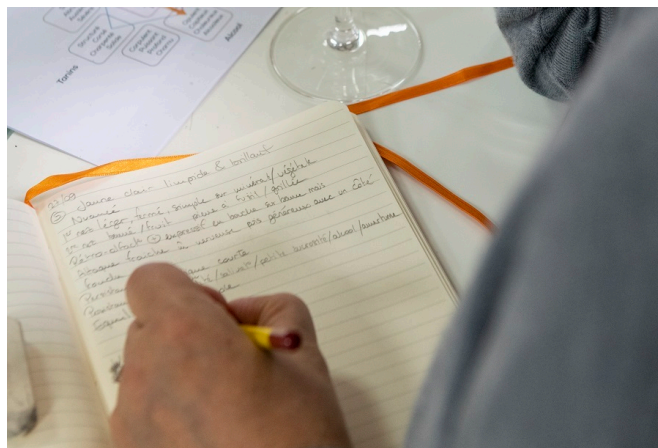
747,60 €

Public visé :

- Salariés
- Exploitants agricoles
- Néo-vignerons
- Futurs exploitants
- Chefs d'entreprise
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

Objectif(s) pédagogique(s) :

Maîtriser la communication de l'entreprise et dynamiser les ventes



Programme :

1. Accueillir au caveau et optimiser les ventes
2. Utiliser les outils et les techniques de communication

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Diaporama – Vidéos – Supports pédagogiques remis aux participants – Mise en situation pratique

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 24 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité : juristes, praticiens, chefs d'entreprises, consultants, experts.

Moyens d'évaluation :

Contrôle continu de l'acquisition des connaissances et des compétences visées, mise en situation professionnelle, cas pratiques, études de cas.
Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

La certification peut être validée partiellement.

Dans le cas d'une validation partielle, le candidat dispose d'un délai maximal de 3 ans pour valider l'ensemble des modules de la certification. La validité de la certification est permanente.
Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu.

Dépôt des dossiers de candidature dûment rempli dans les 15 jours qui précèdent l'entrée en formation.